

About Us



ABOUT US

BIEM is the international organisation representing mechanical rights societies. Mechanical rights societies exist in most countries. They license the reproduction of songs (including musical, literary and dramatic works). Their members are composers, authors and publishers and their clients are record companies and other users of recorded music. They also license mechanical aspects of the downloading of music via the Internet.

Every time a CD, audio cassette or LP containing protected musical works is made, the producers require a license from the owner of the works and they must pay royalties for each copy they manufacture and sell. The mechanical rights societies issue the licenses and collect the royalties which they distribute to the owners of each work.

The term "mechanical right" dates back to the time when all reproductions were carried out by a mechanical process. Even though nowadays reproductions are carried out in a variety of electronic and digital ways, the term "mechanicals" has become enshrined into industry jargon.

BIEM is based in Neuilly-sur-Seine (France) and represents 51 societies, from 54 countries.

Members of BIEM enter into agreements to allow each of them to represent the others' repertoire. In this way, a BIEM society is able to license users for the vast majority of protected works in the world.

BIEM negotiates a standard agreement with representatives of the International Federation of the Phonographic Industry (IFPI) fixing the conditions for the use of the repertoire of the societies. The standard agreement is applied by the member societies to the extent that there is no compulsory licence or statutory licence in their territory. BIEM's role is also to assist in technical collaboration between its member societies and to help in solving problems that arise between individual members.

BIEM represents and defends the interests of its member societies, particularly in forums relating to authors' rights such as WIPO, UNESCO, TRIPS (<http://www.wto.org>) and the WCO (<http://www.wcoipr.org>).

BIEM also collaborates with the international non-governmental organisations, which pursue the same objectives as its own. These include, in particular, CISAC (International Confederation of Societies of Authors and Composers) and GESAC (European Grouping of Societies of Authors and Composers).

BIEM was formed in 1929. Originally it exercised the licensing function on behalf of its European members but in 1968 those responsibilities reverted to the individual societies.

The office of the General Secretariat is at 20-26 Boulevard du Parc, Neuilly-sur-Seine, 92200 France. The telephone number is (33) (1) 55 62 08 40. The fax number is (33) (1) 55 62 08 41 and the email address is info@biem.org. The Governing Body of BIEM is the Management Committee which reports to the General Assembly.

Qu'est-ce-que le BIEM?

Bureau International des Sociétés Gérant les Droits d'Enregistrement et de Reproduction Mécanique - BIEM

Le BIEM est une organisation internationale représentant les sociétés de droit de reproduction mécanique. Ces sociétés sont présentes dans la plupart des pays, et délivrent les autorisations pour la reproduction de chansons (comprenant des oeuvres musicales, littéraires et dramatiques). Leurs membres sont des auteurs, compositeurs et éditeurs et leurs clients sont des producteurs de disques ou tout autre utilisateur de musique enregistrée. Elles autorisent également le téléchargement de la musique par Internet.

A chaque fois qu'un disque compact, une cassette audio ou un 33 tours vinyle contenant une oeuvre protégée est fabriqué, les producteurs demandent une autorisation aux propriétaires de l'oeuvre et versent une redevance pour chaque exemplaire fabriqué et vendu. Les sociétés de droit de reproduction mécanique octroient les autorisations et perçoivent les redevances qu'elles répartissent par la suite aux propriétaires de chaque oeuvre.

L'appellation "droit mécanique" remonte à l'époque où toutes les reproductions étaient effectuées par procédé mécanique. Les reproductions sont le fruit d'une variété de techniques électroniques et numériques, cette appellation fait partie intégrante de l'industrie. Le BIEM, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine (France), représente 51 sociétés opérant dans 54 pays.



Ses membres concluent des accords qui leur permettent de représenter le répertoire des autres. Ainsi, une société du BIEM obtient des autorisations d'utilisation aux utilisateurs pour la grande majorité des oeuvres protégées dans le monde. Le BIEM négocie un Contrat type avec les représentants de l'IFPI ("the International Federation of the Phonographic Industry") permettant de fixer les termes et conditions d'utilisation du répertoire des sociétés. Le Contrat type est appliqué par les Sociétés membres sauf existence d'une licence légale à caractère impératif dans leur pays. Le rôle du BIEM est aussi d'apporter son assistance technique entre ses Sociétés membres et de permettre d'aplanir les problèmes pouvant surgir entre chacune d'elles.

Le BIEM représente et défend les intérêts de ses Sociétés membres notamment dans des forums relatifs aux droits d'auteurs comme l'OMPI, l'UNESCO, l'OMC (<http://www.wto.org>) et l'OMD (<http://www.wcoipr.org>).

Le BIEM a été fondé en 1929. A l'origine il gérait le répertoire pour le compte de ses membres européens. En 1968 ces responsabilités ont été confiées à ses sociétés individuelles.

Le bureau du Secrétariat Général est situé au 20-26 Boulevard du Parc à Neuilly-sur-Seine (92200), France.
Son numéro de téléphone est le (33) 1 55 62 08 40, son numéro de télécopie, le (33) 1 55 62 08 41 et son adresse e-mail : info@biem.org.

Les organes sociaux du BIEM sont constitués par un Comité de Direction qui rend compte à l'Assemblée Générale.